

Le Collectif Eau Citoyenne Gapençaise

Ambition pour Gap, Attac 05, Europe Écologie Les Verts, La France Insoumise, ...

Courriel : eaucitoyennegap@gmail.com

Communiqué de presse : le 16 décembre 2024

Les ressources en eau diminuent alors que la population augmente : sa répartition dans le temps et l'espace subit les dérèglements climatiques

Sécheresses, restrictions, pénuries, incendies, inondations, crues ... , nous en faisons de plus en plus souvent l'expérience dans notre département.

Il est essentiel d'avoir une approche basée sur l'intérêt général pour partager cette ressource précieuse, ce bien commun

En tenant compte de l'amont et de l'aval, des conflits d'usage entre les territoires, les acteurs (usagers, agriculteurs, industriels, activités touristiques, hydroélectricité, traitements et dépollution des eaux usées ... sans oublier la nature et la préservation des espèces animales et végétales).

Il nous semble impossible dans ses conditions de confier notre bien commun Eau à une multinationale dont la seule finalité est le profit.

Pour changer nos usages, nos modes de gestion de l'eau dans un souci de justice sociale et de préservation d'une ressource indispensable à la vie,

- Pour assurer le partage, le droit à l'eau des plus vulnérables, empêcher l'accaparement par certains,
- Pour ne pas gérer l'eau comme une marchandise dont l'accès, le droit d'usage, le prix seraient régulés par une multinationale,

Nous voulons un retour en régie municipale

La procédure d'appel d'offre a été initiée fin 2023 sur la base d'un rapport du cabinet B3E qui comportait de nombreuses erreurs et une position très partisane en faveur de la DSP. L'appel d'offre n'a pas permis de mise en concurrence n'ayant abouti qu'à la seule candidature de Véolia à sa reconduction !

En début d'année 2024, nous avons dénoncé les erreurs et arguments fallacieux du rapport B3E dans un contre-rapport transmis aux élus. Nous avons demandé une information éclairée et une consultation des habitants de Gap. Nous regrettons que notre contre-étude et notre demande de consultation aient été ignorées.

L'étude de la mise en place d'une régie promise lors du conseil municipal du 8 décembre 2023 n'a pas été réalisée ou pas communiquée. Il est prouvé¹ que les régies sont économiquement et financièrement plus performantes que la délégation au privé pour gérer l'eau et offrent une meilleure garantie de prise en compte l'intérêt générale pour gérer ce bien commun et notre patrimoine de réseaux et d'équipements.

Nous demandons aux élus municipaux :

- De voter contre le renouvellement de la DSP à Véolia pour 12 ans,
- De reconduire pour un an la DSP précédente
- De prendre le temps de travailler sur le retour en Régie dans le souci de l'intérêt des Gapençais-es.

¹ RAPPORT de l'Assemblée Nationale - COMMISSION D'ENQUÊTE relative à la mainmise sur la ressource en eau par les intérêts privés et ses conséquences, Rapports Observatoire national des services d'eau et assainissement, retour d'expérience de la Régie Eau de l'Embrunais créée en 2008